

# Bienvenue à l'aéro-club de Périgueux-Bassillac

**Devenir pilote, ce n'est pas une idée en l'air**



## Le Vol de Découverte du Pilotage

On vient de vous offrir un bon pour un vol de découverte du Pilotage. C'est une surprise !!, vous connaissez un petit peu l'activité et vous êtes impatient de prendre un rendez-vous. Vous ne connaissez pas du tout et vous vous posez plein de questions. Alors voici quelques réponses aux principales interrogations qui nous ont déjà été posées :

**As t'on le vertige en avion ?** Non, la sensation est différente de celle que l'on peur avoir du haut d'une falaise par exemple, on n'a plus l'impression de hauteur et le relief est aplani. Si vous avez une certaine appréhension, parlez-en au pilote, celui-ci aura la main plus douce sur les commandes de vol afin de rendre le vol le plus agréable possible, pas manœuvre brusque, pas de virage serré.

**A quelle altitude vole-t-on ?** Afin de pour admirer agréablement le paysage et votre maison par exemple, l'altitude de vol sera comprise entre 1 500 et 2 000 pieds soit : 500 – 600 mètres. Vous n'aurez rien à craindre du manque d'oxygène à cette altitude.

**Peux t'on réaliser des vols de découverte toute l'année ?** Oui, il suffit que la base des nuages soit à une hauteur de 300 m au minimum et que la visibilité soit bonne. Toutes les saisons sont propices au vol, en été, l'air est plus calme le matin qu'en milieu d'après midi. En général l'hiver, quand un anticyclone est sur la France, l'air est stable et la visibilité est très bonne. Contrairement aux idées reçues, on a souvent un vol plus agréable que pendant la saison estivale, alors n'hésitez pas à contacter l'aéroclub pour prendre rendez-vous.

**Pourrais-je piloter au cours de vol ?** Tout à fait, vous êtes venu pour cela. Vous ne ferez ni le décollage, ni l'atterrissement, mais une fois en vol stabilisé et selon votre aisance, l'instructeur vous expliquera le fonctionnement des commandes de vol et vous invitera à les prendre pour réaliser les manœuvres de base. Nos avions sont tous équipés d'une double commande qui permet à l'instructeur de réaliser les démonstrations et de reprendre l'avion chaque fois qu'il l'estimera nécessaire.

**Comment faut-il se vêtir pour monter en avion ?** Pour l'hiver nos avions sont comme votre automobile, chauffés, il n'est donc pas nécessaire de s'équiper comme pour aller au ski. Par contre l'été nos avions ne sont pas équipés de « Clim », il est conseillé d'avoir une tenue légère. Pour vous protéger du soleil, vous pouvez vous munir d'une casquette et d'une paire de lunettes de soleil.

**Y a-t-il beaucoup de bruit dans l'avion ?** Effectivement le bruit dans l'habitacle n'est pas négligeable, chaque avion est équipé de casques pour atténuer le bruit et vous permettre de communiquer avec l'instructeur.

**Ne manque t'on pas d'air une fois la verrière fermée ?** Pas du tout, la ventilation de l'habitacle est assurée. Du fait de sa transparence, la verrière permet une vision panoramique et supprime l'effet de confinement.

**Peut-on avoir confiance en vos avions ?** Oui, nos avions sont certifiés et sont entretenus par des ateliers agréés selon un programme d'entretien préconisé par le constructeur.

# Les activités de l'Aéro-club

L'aéro-club de Périgueux est une association type loi de 1901. Son objet est de: **promouvoir, faciliter et organiser la pratique de l'aviation sportive et de loisirs.**

L'association possède une flotte de 3 avions. Chaque membre de l'aéro-club ayant adhéré à l'association peut librement utiliser les avions de l'association dans la limite de ses qualifications. L'association fonctionne tous les jours.

**Les vols de découverte :** Ces vols sont ouverts à tous. Vous pouvez réaliser des vols pour survoler le Périgord avec les avions du club avec à bord 1, 2 ou 3 passagers. Vous pouvez également réaliser des vols de découverte du pilotage avec un instructeur de l'association. Ces vols sont comme une première leçon de pilotage.

**L'école de pilotage :** Elle fonctionne du jeudi au lundi. Les leçons sont sur rendez-vous individuels. Elles peuvent être programmées à l'avance. Les formations aéronautiques dispensées sont les suivantes :

**L'Autorisation de base du LAPL (ABL)** – Autorisation que l'on peut obtenir dès l'âge de **16ans** Cette autorisation permet de voler dans un rayon de 46 kilomètres autour de l'aérodrome de Bassillac.

- C'est une formation qui demande environ 20 à 25 heures de vol d'instruction en double commande et 20 atterrissages seul à bord en supervision d'un instructeur. (on peut voler seul entre 15 et 18 heures d'instruction)
- Réussir un examen théorique du LAPL (*l'équivalent du Code de la Route pour le permis de conduire*) ou posséder le BIA (de moins de 36 mois) et suivre un complément de formation théorique,

Obtenir l'Autorisation de Base du LAPL (ABL) délivrée par un instructeur

**Licence de pilote privé (PPL)?** Licence que l'on peut obtenir dès l'âge de **17ans** Cette licence de pilote (PPL) permet de naviguer avec passagers en France et en Europe.

- C'est une formation qui demande environ 35 à 45 heures de vol d'instruction en double commande et environ 10 à 15 heures de vol seul à bord. (on peut voler seul entre 15 et 18 heures d'instruction)
- Passer un test en vol
- Réussir un examen théorique (*l'équivalent du Code de la Route pour le permis de conduire*).

## Comment venir à l'aéro-club

